 2021 -

Envoyé en préfecture le 22/04/2021
Reçu en préfecture le 22/04/2021
Affiché le **23 AVR. 2021**
ID : 084-218400562-20210416-2021_03_08-DE



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2021
DÉLIBÉRATION N° : 2021.03.08

OBJET : *DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES – DEMANDE DE SUBVENTION 2021 : ETUDE DE PROGRAMMATION FUTURE MEDIATHEQUE*

NOMENCLATURE : 7 – Finances / 7.5 – Subventions / 7.5.1 – Demande de subvention

Date de convocation :
9 avril 2021

Membres en exercice : 29

Membres présents : 25

Représentés : 04

Non représentés : 00

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.



L'an deux mil vingt et un, le 16 Avril à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la Loi, en visioconférence, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : Louis BISCARRAT – MAIRE – M. QUESTA / GA. FLEURY / G. CLEMENSON / G. PAQUIN / D. BRUNET / S. KLYZ / G. RATAJEZAK – Adjointes - JJ. VATON / M. HOFFMANN / M. SANCHEZ / P. RELING / L. CLEMENSON / M. CLAUZEL / E. BRUN / S. ORIVELLE / M. HOFFART / C. MAFFRE / A. DEL BASSO / R. CASTEL / G. BUCHET / T. VERMEILLE / A. MICHELS / L. RUCHON / A. SCIACQUA-LERIDON – Conseillers municipaux.

Excusés représentés : O. ROYER par E. BRUN / E. MARRACHE par M. CLAUZEL / E. COUPET par M. QUESTA / R. VIARD par T. VERMEILLE.

Secrétaire de séance : Sébastien ORIVELLE

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des Services ne participant pas aux débats

Compte-tenu du projet de la future médiathèque et des besoins quant à son implantation, il convient de procéder à une étude de programmation : étude de faisabilité, programme technique détaillé, estimation financière et planning prévisionnel, assistance à maîtrise d'ouvrage jusqu'à l'avant-projet sommaire.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la prestation d'études de programmation au titre de l'année 2021, une subvention à hauteur de 50 % d'un montant estimé à 30 000 € TTC, 25 000 € HT soit un montant de subvention estimé à 12 500 €.

Un comité de pilotage a été constitué pour assurer et animer le suivi des différentes étapes de réflexion et de consultation de la population (comité consultatif et enquête auprès des publics).


Le Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé de M. Le Maire et le rapport présenté par Sandrine KLYZ, Adjointe déléguée aux Affaires Culturelles,

CONSIDERANT l'étude de programmation préalable au projet de la future médiathèque municipale,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2019.03.01 en date du 9 avril 2019 approuvant le principe de la création de la bibliothèque municipale,

 2021 -

Envoyé en préfecture le 22/04/2021
Reçu en préfecture le 22/04/2021
Affiché le **23 AVR. 2021**
ID : 084-218400562-20210416-2021_03_08-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 AVRIL 2021

N° : 2021.03.08

VU la délibération n°. 2020.06.08 du 23 décembre 2020, approuvant la municipalisation de la bibliothèque municipale à compter du 1^{er} Janvier 2021,

VU la commission culturelle en date du 29 mars 2021,

VU le Budget Principal 2021,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1° - ADOPTE le principe du lancement d'un marché pour le recrutement d'un programmiste qui procèdera à une étude de programmation pour l'implantation de la future médiathèque.

2° - SOLLICITE auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre de l'année 2021, une subvention à hauteur 50% pour la prestation d'études de programmation d'un montant estimé à 30 000€ TTC, 25 000 € HT soit un montant de subvention estimé à 12 500 €.

3° - APPROUVE le plan de financement suivant :

• Dépenses	Etude de programmation HT	25 000 €
• Recettes	Subvention D.R.A.C	12 500 €
	Part communale	12 500 €
	Total HT	25 000 €

4° - DECLARE que les dépenses et recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme le 22 avril 2021,


Le Maire,
Louis BISCARRAT

NOTIFICATION : le 23/04/2021 à :

- Bibliothèque
↳ DRAC

- COMPTA